

FORMATION CONTINUE

Formation de base à la supervision des stagiaires

Public cible

Cette journée de formation s'adresse à tous les superviseurs de stages ainsi qu'aux responsables clinico-administratif des établissements d'accueil des stagiaires en ergothérapie et en physiothérapie.

Contexte

Les participants de tous niveaux d'expertise pourront approfondir leurs compétences en encadrement d'étudiants en milieu clinique et identifier des stratégies permettant de soutenir l'apprentissage des étudiants en difficulté.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Explorer les programmes de formation en ergothérapie et en physiothérapie de l'Université de Sherbrooke et connaître les objectifs et activités attendues pour chacun des stages;
2. Utiliser le Formulaire d'observation de la compétence de l'Université de Sherbrooke (FOCUS);
3. Choisir et appliquer des modèles pédagogiques adaptés au besoin du stagiaire (Éducateur, Entraîneur, Parrain, Conseiller, Agent de confrontation);
4. Diriger une rétroaction constructive dans le but de construire des compétences et explorer le raisonnement clinique.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique.

Les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants.

QUAND

Le 11 février 2026

de 9 h à 16 h 30

(heures de l'Est)

DURÉE

6 heures

LIEU

**FMSS - Campus de
Sherbrooke** LOCAL

: Z7-1034

3001, 12E AVENUE NORD
SHERBROOKE (QC) J1H 5N4

Date limite d'inscription :

9 février 2026

Animation

Animation

M^{me} Virginie O. Gauthier

M^{me} Eve-Lyne Robitaille-Beaumier

Conception :

M^{me} Virginie O. Gauthier, pht

M. Éric Constantin, erg.

M^{me} Carmen Moliner, erg.

M^{me} Anne-Marie Côté, pht

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **6 heures** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.